

L'Hebdo indépendant

Bulletin n° 623
du 23 février 2017

par Robert del PICCHIA,

*Sénateur
des Français établis
hors de France*

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

26^e session plénière de l'Assemblée des Français de l'étranger. L'[ordre du jour est en ligne](#). À noter la cérémonie de ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe le mercredi 8 mars à 18h30. La séance des questions orales et d'actualité est prévue à 14h30 le jeudi 9 mars. La traditionnelle intervention du Secrétaire d'État chargé des Français de l'étranger, Matthias FEKL, devrait avoir lieu le vendredi 10 mars à 11h30.

Législatives 2017 à l'étranger : 2^e test pour le vote par Internet. Globalement, le 2^e test « grandeur nature » s'est « mieux » déroulé que le 1^{er}, selon le bureau de vote par Internet. Selon Georges-Francis SEINGRY, vice-Président de l'AFE et membre du BVE, le 2nd tour de ce test a également montré une amélioration par rapport au 1^{er}, notamment quant au délai nécessaire à l'envoi du mot de passe par SMS. Georges-Francis SEINGRY explique : « *lors du premier tour, il a fallu attendre 6 heures à partir du début du vote (12 h heure de Paris) pour que les SMS avec le mot de passe parviennent aux votants, et « seulement » deux heures lors du 2^e tour (toujours à partir de 12 h).* » Néanmoins, il regrette que « *celui qui veut voter le premier jour à 12 h ne pourra pas le faire, il faudra attendre que tous les SMS soient chargés dans le système, ce qui prend grosso modo deux heures.* » Il a donc proposé que les codes « *soient envoyés avec anticipation (actuellement ils sont envoyés à 12 h) et que le mot de passe soit chargé dans le système également avec anticipation.* »

La panne. Lors du test « grandeur nature » du vote par Internet, le ministère des Affaires étrangères a volontairement simulé une panne pour tester le système. Cela s'est prolongé assez tard : la procédure a permis de découvrir un « bug », qualifié de « pas grave ».

Résultats ? De nombreux dysfonctionnements (non réception du mot de passe ou de l'identifiant notamment) ont été dénoncés sur les réseaux sociaux. Il faut attendre la procédure de dépouillement pour faire le bilan des difficultés qui restent à résoudre.

ADMINISTRATION ET FISCALITÉ DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Pourquoi les Français de l'étranger sont-ils les seuls électeurs à pouvoir encore voter par correspondance ? Rappelons que l'élection des députés des Français de l'étranger se fait : par Internet, par procuration, en personne ou par correspondance postale. Pour ce faire, les électeurs doivent en avoir fait la demande avant le 1^{er} mars. C'est la seule élection politique pour laquelle cette dernière possibilité est encore proposée. Pourquoi ? Lorsque le vote par correspondance postale était admis pour les élections « locales » des Français de l'étranger, environ 60% des électeurs qui votaient le faisaient en votant par correspondance postale. L'apparition du vote par Internet n'a pas freiné cet engouement des électeurs établis à l'étranger. Or la participation électorale est traditionnellement très basse aux élections françaises organisées à l'étranger.

Un courriel dissuasif. À ceux qui ont déclaré vouloir voter par correspondance, le ministère des Affaires étrangères a fait parvenir un courriel qualifié de « dissuasif » par [des conseillers de l'Assemblée des Français de l'étranger, qui dénoncent](#) également le manque d'information dispensé sur ce mode de vote. Les arguments du ministère : le coût de l'organisation d'un vote par correspondance postale, son manque de fiabilité (aléas postaux et risques de fraude) et les difficultés pour faire parvenir le matériel de vote aux électeurs entre les 2 tours des élections législatives, suffisamment tôt pour que les électeurs aient le temps de renvoyer leur bulletin de vote.

MONDE

Syrie : reprise des pourparlers de paix. Les représentants du régime syrien et de l'opposition se retrouvent ce jeudi à Genève, pour une nouvelle série de négociations difficiles, auxquelles le médiateur de l'ONU ne croit pas. Trois rencontres ont déjà eu lieu en 2016, sans parvenir à ramener la paix dans ce pays, où plus de 310.000 personnes sont mortes et plusieurs millions d'autres ont dû fuir.

L'étau se resserre autour de l'EI à Mossoul. Les forces irakiennes, appuyées par des avions et des hélicoptères, se sont rapprochées de la périphérie sud-ouest et de l'aéroport de Mossoul, malgré la résistance de 2.000 djihadistes de l'État islamique. L'opération lancée dimanche pour reprendre la moitié ouest de la ville a reçu le soutien du secrétaire à la défense américain, James MATTIS, qui a effectué sa première visite à Bagdad depuis l'entrée en fonctions de l'administration TRUMP.

4,4 milliards nécessaires à l'ONU pour face aux famines et aider près de vingt millions de personnes menacées de famine au Nigeria, en Somalie, au Soudan du Sud et au Yémen. C'est ce qu'a annoncé le secrétaire général de l'ONU, Antonio GUTERRES. Date limite : fin mars.

McMASTER, nouveau conseiller à la sécurité nationale de TRUMP. C'est un général de 54 ans en exercice, vétéran des guerres d'Irak et d'Afghanistan. Donald TRUMP a fait cette annonce devant les journalistes dans sa résidence de Mar-a-Lago, en Floride, espérant mettre un terme à un feuilleton qui a vu la démission de son premier choix, Michael FLYNN, et le refus de son second, Robert HARWARD.

EUROPE

Brexit : place aux Lords. Ils vont étudier le texte à trois reprises jusqu'au 7 mars. Les conservateurs au pouvoir sont minoritaires dans la chambre haute du Parlement britannique. Pour Theresa MAY, les électeurs britanniques ont « *voté pour quitter l'UE, mais pas l'Europe* » ni pour s'isoler du monde. Avant la visite de Bernard CAZENEUVE au 10 Downing Street ce vendredi, la première ministre britannique a exposé le nouveau partenariat qu'elle veut passer avec la France et les Européens. De son côté, le chef du gouvernement canadien, le premier a s'exprimer devant le Parlement européen, a déclaré que « *Le monde entier profite d'une Union européenne forte et vigoureuse* ».

Europe à deux vitesses ? François HOLLANDE accueillera à Versailles, le 6 mars, un sommet quadripartite avec les chefs des gouvernements allemand, italien et espagnol. L'idée est de préparer les réformes de l'UE en vue du 60^e anniversaire du Traité de Rome qui a instauré la CEE, parallèlement aux négociations sur le Brexit. Pour le Président français, « *Il ne s'agit pas de définir à quatre ce que doit être l'Europe, ce n'est pas notre conception, mais nous sommes les quatre pays les plus importants et il nous revient de dire ce que nous voulons faire avec d'autres, ensemble* ».

Le CETA approuvé par le Parlement européen. Signé en octobre dernier, le CETA contient des dispositions qui continuent de faire débat. Pour être pleinement validé, il doit encore recevoir le feu vert des 38 parlements nationaux et régionaux de l'UE, car certaines dispositions de l'accord empiètent sur les compétences des États européens. L'accord historique pourrait s'appliquer provisoirement dès avril 2017. Une centaine de députés de gauche ont décidé de saisir le Conseil constitutionnel : ils affirment que ce traité emporte « *un transfert de souveraineté des États, dépassant celui auquel ils ont consenti au profit de l'Union* ».

Le Parlement européen renforce l'arsenal antiterroriste. Les États membres seront obligés de vérifier systématiquement qu'aucune des personnes traversant les frontières de l'UE ne figure dans les registres de papiers d'identité perdus ou volés, dans le Système d'information Schengen (SIS) et dans les autres bases de données pertinentes.

Robotisation et impact sur l'emploi. Le Parlement européen a adopté un rapport non contraignant de recommandations à la Commission sur les règles à appliquer aux robots. Il a donné lieu à un débat sur les nouvelles formes d'emploi, notamment en se penchant sur la possibilité d'établir un revenu universel. Objectif : préparer l'encadrement réglementaire des secteurs de l'intelligence artificielle et de la robotique avancée. Les députés européens ont rejeté les propositions les plus controversées telles que la mise en place d'un revenu universel, la création d'une taxe sur les robots ou encore la possibilité pour les consommateurs de lancer des actions collectives en cas de dommages générés par des machines intelligentes.

Optimisation fiscale : une nouvelle directive ? Les 28 pays de l'UE se sont entendus sur un nouveau projet qui vise à empêcher les entreprises de tirer parti des disparités existant entre les systèmes d'imposition des pays membres de l'UE et des pays autres.

Discrimination ? Un projet de loi allemand sur les péages prévoit que les conducteurs devraient payer des tarifs différents en fonction du nombre de jours passés sur les routes du pays. Or les automobilistes immatriculés en Allemagne pourront être remboursés de ces frais. 11 pays, l'Autriche en tête, menacent de saisir la Cour de justice.

L'Orchestre baroque de l'UE quitte l'Angleterre. Installé depuis 1985 dans l'Oxfordshire, l'Orchestre baroque de l'Union européenne a annoncé qu'il allait déménager à Anvers, en Belgique. Cette décision fait suite au Brexit, et au flou dans lequel la victoire du « leave » a plongé le pays.

Pas de JO à Budapest. Une pétition contre la candidature de la capitale hongroise a recueilli plus de 266.000 signatures, ouvrant la voie à un référendum local.

POLITIQUE INTÉRIEURE

Grand oral sur la santé. Les principaux candidats à l'élection présidentielle ont présenté leurs propositions. François FILLON a définitivement enterré l'idée de centrer l'Assurance-maladie sur les affections graves et de laisser mutuelles et assurances privées couvrir « *les petits risques* ». Son objectif reste « *l'équilibre d'ici à 2022 en faisant 20 milliards d'économies en 5 ans* ». Il mise sur la chasse aux soins inutiles, au « *recours excessif à l'hôpital* », aux fraudes et abus, à la « *bureaucratie excessive* ». Comme Marine Le Pen, il promet de supprimer l'aide médicale d'État (AME), « *pour mettre fin à la pression de l'immigration irrégulière* » sur le système de santé. Benoît HAMON et Emmanuel MACRON ont tous deux ironisé sur le changement de pied du candidat de la droite. Emmanuel MACRON, propose de faire 15 milliards d'euros d'économies par rapport à la croissance des dépenses de santé pendant le quinquennat. Marine LE PEN, qui n'a pas participé au débat, veut créer une nouvelle branche de la Sécurité sociale consacrée à la dépendance. Benoît HAMON propose, lui, donner la priorité à la lutte contre les maladies chroniques, dont souffrent, selon lui, 15 millions de personnes.

Le Déontologue de l'Assemblée nationale au secours de FILLON. « *Sur le plan juridique, les activités de François FILLON au sein de la société 2F Conseil sont en conformité* » avec le Code électoral, « *qui permet de telles activités dès lors qu'elles sont entreprises avant le début du mandat* ». « *Cette activité a été dûment déclarée* », le Professeur de droit constitutionnel Ferdinand MELIN-SOUCRAMANIEN estime que « *la question ne se pose donc pas.* »

BAYROU veut s'allier à MACRON. Le Président du MoDem renonce à se présenter à la présidentielle et apporte son soutien à l'ancien ministre de l'Économie de François HOLLANDE. Après l'avoir qualifié de « *candidat de l'argent* », le centriste a déclaré : « *Peut-être enfin le projet de dépassement des clivages est-il à portée de main* », évoquant sa campagne présidentielle de 2007. Offre acceptée moins d'une heure après par le candidat via l'AFP. Emmanuel MACRON a qualifié la proposition de « *tournant* ». L'appui intervient après des difficultés liées à ses déclarations controversées sur la colonisation et le mariage homosexuel.

MACRON en MAY. Le candidat à la présidentielle du mouvement En marche ! a rencontré la Première ministre britannique, Theresa MAY. Il lui a affirmé sa « *volonté d'aboutir à un Brexit juste* », mais « *en protégeant les intérêts des Français et des Européens* ». Un porte-parole de Downing Street a expliqué que cette rencontre avait été organisée à la demande d'Emmanuel MACRON et ajoute que d'autres candidats à la présidentielle française ont déjà été reçus, citant Nicolas SARKOZY en 2007. En outre, c'est le premier candidat qui a souhaité voir Mme MAY. Précision : la dirigeante britannique refuserait de rencontrer la candidate du FN, évoquant une « *longue tradition* ».

Marine LE PEN au Liban. La Présidente du FN et candidate à la présidentielle a refusé de se voiler devant les camera pour rencontrer le mufti de la République, estimant avoir été mise « *devant le fait accompli* », car elle aurait fait savoir qu'elle n'accepterait pas de se voiler et que la rencontre avait été maintenue. La veille, Marine LE PEN a estimé que Bachar al ASSAD est la « *solution la plus rassurante pour la France* » face à l'État islamique, précisant plus tard qu'il « *n'existe pas d'alternative au régime* ». Elle a aussi précisé que sa proposition de supprimer la double nationalité ne serait pas « *rétroactive* ».

Le Parlement européen a commencé à reprendre de l'argent à Marine LE PEN. Les retenues sur salaire ont bien commencé ce mois-ci. Le Parlement réclame 340.000 euros à l'eurodéputée, présidente du Front national et candidate à la présidentielle française. En cause : l'emploi présumé fictif d'assistants parlementaires.

MÉLENCHON au ban du CRIF. Le candidat de la « France insoumise » s'est dit « *profondément choqué* », par l'attitude « *antirépublicaine* » du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), qui ne l'a pas convié à son dîner annuel au motif, a expliqué son président, qu'il véhicule « *la haine* », au même titre que la présidente du Front national, Marine LE PEN.

Sondages. Harris Interactive pour *L'Émission politique*. Avec 25% des suffrages exprimés, Marine LE PEN arriverait en tête du 1er tour. Emmanuel MACRON atteindrait les 20% d'intentions de vote exprimées, désormais devancé par François FILLON (21%). Benoît HAMON obtiendrait 14%, soit 1 point de plus que Jean-Luc MÉLENCHON (13%). Enfin, Nicolas DUPONT-AIGNAN recueillerait 3% des intentions de vote exprimées, soit un score un peu supérieur à ceux de Yannick JADOT (2%), de Philippe POUTOU (1%) et de Nathalie ARTHAUD (1%). Attention : volatilité des électors. Seulement 1 électeur sur 2 de Benoît HAMON et d'Emmanuel MACRON déclarent être « *tout à fait sûrs de leur choix* », avec néanmoins un début de cristallisation du vote HAMON par rapport au début du mois de février (+6 points, à 56%). Cette certitude est certes plus forte mais en recul parmi les électeurs de Jean-Luc MÉLENCHON (60%), alors qu'elle reste plus prononcée au sein des électeurs de François FILLON (73%, +3 points en deux semaines) et davantage encore de Marine LE PEN (79%).

Et au 2^e tour ? Les Français ne choisissent en aucun cas Marine LE PEN, lui privilégiant toujours Emmanuel MACRON (60%, contre 40% pour la candidate du Front National) ou François FILLON (57% contre 43%). Dans le cas d'un second tour MACRON / LE PEN, seuls 42% des électeurs de Jean-Luc MÉLENCHON au 1^{er} tour voteraient Emmanuel MACRON au 2nd (contre 52% qui n'expriment pas de choix de vote). Le vote pour MACRON apparaît plus facile pour les électeurs de Benoît HAMON (66%, contre 28% indiquant préférer s'abstenir ou voter blanc/nul). Enfin, les électeurs de François FILLON, dans l'hypothèse de l'absence de leur candidat du 2nd tour, se montrent partagés : 39% opteraient pour Emmanuel MACRON, 27% pour Marine LE PEN et 34% n'exprimeraient pas de vote.

Parrainages des candidats à l'élection présidentielle : début samedi. Le Conseil des ministres est reporté à ce vendredi en raison de la visite en Chine du Premier ministre, Bernard CAZENEUVE. Le décret de convocation des électeurs ne peut donc être publié avant ce samedi, ce qui décale la période de recueil des « parrainages ». La date limite pour parrainer un candidat est maintenue au 17 mars à 18 heures. Les 90 conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger peuvent parrainer un candidat, de même que les 11 députés et 12 sénateurs des Français représentant les Français établis hors de France.

ÉCONOMIE

La télé de la présidentielle. Faute d'avoir trouvé un accord, TF1 et France 2 se sont lancées dans la course pour devenir la chaîne principale de l'élection présidentielle. TF1 a annoncé un débat opposant François FILLON, Benoît HAMON, Marine LE PEN, Emmanuel MACRON et Jean-Luc MÉLENCHON le 20 mars à 21 heures. France 2 a répliqué avec une émission programmée le 20 avril avec « *tous les candidats retenus par le Conseil constitutionnel* », une première dans une campagne présidentielle.

La France doit poursuivre ses efforts de réforme pour corriger ses déséquilibres économiques « *excessifs* », a jugé la Commission européenne, tout en reprochant à l'Allemagne l'ampleur de son excédent courant et en rappelant à l'Italie sa promesse de réduire son déficit..

Vote massif pour une filiale à coûts réduits d'Air France. Les pilotes d'Air France ont voté à 58,1 % pour le projet de la direction contesté par l'ensemble des syndicats à l'issue d'une consultation fortement suivie (73,8 de participation).

SOCIÉTÉ & SCIENCES

« **Big Brother** ». La généralisation à toute la métropole du mégafichier qui doit regrouper à terme les données biométriques de tous les Français a commencé à Paris, après les polémiques sur l'atteinte aux libertés publiques qui avaient accompagné l'annonce de sa création. Généralisation à tous les départements français jusqu'à la fin mars.

Interpellations. 3 hommes soupçonnés de vouloir partir en Syrie ou de commettre des actions violentes ont été interpellés par les services antiterroristes à Clermont-Ferrand, Marseille et en région parisienne. Par ailleurs, le propriétaire d'un véhicule découvert dans le Vaucluse avec 8 bonbonnes de gaz à l'intérieur a été placé en garde à vue. Il s'agirait d'un ancien salarié de la société qui gère le site de Jonquières où plus de 3.000 bouteilles de gaz ont explosé dans la nuit de vendredi à samedi.

Emplois fictifs au FN ? La chef de cabinet de Marine LE PEN, Catherine GRISET, a été mise en examen pour recel d'abus de confiance dans l'enquête sur des soupçons d'emplois fictifs au Parlement européen. En revanche, la garde à vue du garde du corps de Mme LE PEN a été levée en fin de journée sans qu'il soit présenté aux magistrats instructeurs.

Sept autres Terres ? Des astronomes ont découvert autour d'une étoile naine un système de sept planètes de la taille de la Terre, dont 3 sont susceptibles d'abriter des océans d'eau liquide, et donc potentiellement de la vie, selon une étude publiée dans Nature. Les 7 planètes, qui pourraient avoir des températures assez proches de celles de la nôtre, tournent autour d'une toute petite étoile peu lumineuse et ultra-froide, TRAPPIST-1, située dans notre galaxie, à seulement 40 années-lumière.

CARNET ET NOMINATION

Maurice GOURDAULT-MONTAGNE, actuellement ambassadeur à Pékin serait nommé à Washington en remplacement de Gérard ARAUD. **Jean Maurice RIPERT** quitterait Moscou pour Pékin et y serait remplacé par **Philippe ETIENNE**, actuellement à Berlin. Et c'est **Anne-Marie DESCOTES** qui le remplacerait à Berlin. **Xavier DRIENCOURT** retournerait à Alger en remplacement de Bernard EMIE. **Karen RISPAL** deviendrait ambassadrice à Ottawa. **Laurent PIC** irait à Tokyo. **Frédéric LAPLANCHE** en Malaisie, **Stéphane ROMATET** au Caire en remplacement de André PARANT. **Romain NADAL** est programmé au Venezuela.

Jean-Pierre BAYLE, sénateur des Français de l'étranger, approuvé par le Parlement pour la présidence de la commission du secret de la Défense nationale.

L'Hebdo indépendant, tous droits réservés. Responsable de rédaction : Olivia RICHARD, avec la collaboration de Jean-Pierre VILLAESCUSA. La Rédaction s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour. Les informations contenues dans l'Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication. Cabinet parlementaire - tél : + 33 1 42 34 26 87 ou par mail : r.delpicchia@senat.fr